

**NOTE DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA  
PROTECTION ET DE LA PROMOTION DES DROITS  
DES MINORITES SEXUELLES ET DE GENRE EN  
CÔTE D'IVOIRE**



*L'élaboration de cette note technique s'est faite dans le cadre du projet « INITIATIVE POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE (IGI) » financé par le PNUD et dont l'objectif général est de promouvoir une approche inclusive de la diversité sexuelle et de genre pour l'avancement des ODD selon l'agenda 2030 et du Programme 2063 en Afrique subsaharienne. Cette note s'adresse aux décideurs et décideuses, notamment, le Ministère de la Justice et des droits de l'homme ; le Ministère du plan et du développement ; le Ministère de la Femme, la Famille et de l'Enfant ; l'Observatoire national pour l'équité et l'égalité de genre (ONEG) et les deux chambres du parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat), Ministère de l'emploi, Ministère de l'intérieur et de la sécurité, Ministère de la communication*

**NOVEMBRE 2022**

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## 1. Introduction

- *Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 et l'agenda 2063, pour un monde meilleur*

Les ODD définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à l'horizon 2030. Ce sont des objectifs mondiaux qui appellent à agir et interagir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité, en s'assurant que **personne ne soit laissé de côté**. Détaillés par des cibles (169 au total), les 17 ODD ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

L'Agenda 2063 se définit comme un plan d'action destiné à faire de l'Afrique, tout au long des cinquante prochaines années, un continent uni, prospère et pacifique. Il s'agit de créer les conditions d'une croissance forte, dont les fruits devront être partagés par **tous et toutes**, et d'œuvrer

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

sans cesse, afin de préserver l'unité du continent, sa stabilité politique et sa sécurité en favorisant le dialogue entre les États et les peuples. L'agenda 2063 prend donc en compte toutes les personnes sans distinction, y compris les Minorités Sexuelles et de Genre (MSG).

- *Définition des Minorités Sexuelles et de Genre (MSG)*

Le préambule des principes de Jogjakarta<sup>1</sup> définit l'orientation sexuelle comme « *la capacité de chacun à ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus* ». En d'autres termes,

---

<sup>1</sup> Les Principes de Yogyakarta, rédigés en novembre 2006 par un groupe reconnu d'experts internationaux des droits humains à l'initiative de la Commission internationale de juristes et du Service international pour les droits de l'homme, sont une série de principes juridiques portant sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

l'orientation sexuelle est un mode durable d'attraction émotionnelle, affective et sexuelle pour le même sexe, le sexe opposé ou les deux sexes.

Quant à l'identité de genre, elle fait référence à « *l'expérience intime et personnelle du sexe faite par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris une conscience personnelle du corps et d'autres expressions du sexe, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire* ». En d'autres termes l'identité de genre est le fait de s'identifier à un genre ou à aucun des genres binaires indépendamment de son sexe assigné à la naissance.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

Dans la présente note, les MSG sont les personnes considérées comme appartenant à une minorité sexuelle du fait de leur orientation sexuelle et/ou à une minorité de genre du fait de leur identité de genre. Elles se résument dans l'acronyme LGBTQI qui signifie lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres queer et intersexes.

- Une **lesbienne** désigne une femme homosexuelle. Il s'agit d'une personne qui s'identifie comme femme qui est sentimentalement ou sexuellement attirée exclusivement par d'autres femmes.
- Un **Gay** désigne un homme homosexuel. Il s'agit d'une personne qui s'identifie comme homme qui a une attirance amoureuse, sentimentale ou sexuelle exclusivement pour des hommes.
- Le terme **bisexuel-le** qualifie une personne qui est attirée par des hommes et des femmes et qui peut établir des relations émotionnelles, affectives ou sexuelles avec les uns comme avec les autres.
- Une personne **transgenre, ou trans**, est une personne dont l'expression de genre et/ou l'identité de genre s'écarte des attentes traditionnelles reposant sur le sexe assigné à la naissance. Certaines personnes transgenres ne se reconnaissent pas dans le système binaire homme/femme
- Les personnes **intersexes** sont nées avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminin
- Le terme **queer** est un mot anglosaxon signifiant « bizarre » ou « étrange ». Il s'agit d'une personne dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre diffère de la vision binaire normative des genres et des sexualités

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

Selon l'analyse de APA, Sexual Orientation and Homosexuality, repris par le HCR<sup>2</sup>, il n'existe pas de consensus parmi les scientifiques quant aux raisons exactes pour lesquelles une personne développe une orientation sexuelle ou une identité de genre particulière. Toutefois, en Côte d'Ivoire, ces personnes sont soumises à certaines hostilités justifiées d'une part, par le contexte juridique et par les croyances, us et traditions d'autre part. La présente note s'attardera sur le contexte juridique.

---

<sup>2</sup> *G1615416.pdf*. (s. d.). Consulté 10 novembre 2022, à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/154/16/PDF/G1615416.pdf?OpenElement>

ADDIN ZOTERO\_BIBL {"uncited":[],"omitted":[],"custom":[]}  
CSL\_BIBLIOGRAPHY *G1615416.pdf*. (s. d.). Consulté 10 novembre 2022, à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/154/16/PDF/G1615416.pdf?OpenElement>

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## 2. Le contexte juridique

- *D'un engagement international rassurant,*

A l'aube de l'indépendance, la Côte d'Ivoire a adopté la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme (DUDH) de 1948 et ratifiée les deux pactes internationaux de 1966<sup>3</sup>. A l'instar de ces instruments internationaux, la Côte d'Ivoire a également ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) qui est un instrument régional africain de protection des Droits de l'Homme.

Bien qu'elle ait votée NON à la résolution 32/2 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur la protection contre la violence et la discrimination en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, le 30 juin 2016, la ratification des premiers instruments obligent la Côte d'Ivoire à un engagement juridique national apaisé pour tous les citoyens, et sans discrimination, indépendamment de leur genre ou de leur

---

<sup>3</sup> Le pacte international relatif aux Droits civils et Politiques et le Pacte International relatif aux Droits économiques, Sociaux et Culturels ratifiés tous les deux le 26 Mars 1992 par la RCI.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*



orientation sexuelle<sup>4</sup>. Ainsi, l'article 2.2 du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) et l'article 4 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) prohibent respectivement et explicitement la discrimination fondée sur le sexe et sur « toute autre situation ». La mention « toute autre situation » fait l'objet d'une interprétation extensive incluant l'identité de genre et l'orientation sexuelle comme motifs de discrimination interdits<sup>5</sup>.

La Commission Africaine des Droits de l'Homme quant à elle, à sa 55<sup>e</sup> session ordinaire tenue du 28 Avril au 12 Mai

---

4 L'article 1 de la DUDH qui stipule que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits

5 Mathilde Doucet, consulté le 11 novembre 2022 à l'adresse : <file:///C:/Users/HP/Zotero/storage/DIPI4ME6/le-traitement-des-personnes-lgbt-en-droit-international.html>

et L'affaire Toonen contre Australie où le Comité a reconnu qu'une loi condamnant certaines pratiques sexuelles était discriminatoire contre les personnes homosexuelles est un arrêt de référence en la matière.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

2014 à Luanda a adopté la résolution 275 qui appelle les États à mettre fin à la discrimination et à d'autres violations des droits de l'homme basées sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle. La Côte d'Ivoire ayant ratifié la CADHP depuis le 6 janvier 1992<sup>6</sup> est de droit engagé à la promotion et à la mise en œuvre de cette résolution.

La Côte d'Ivoire fait partie des pays dit « moniste » avec primauté du droit international, sur le droit national. Ainsi selon l'article 123 de la constitution de novembre 2016, « *les conventions internationales traités ou accords internationaux, régulièrement ratifiés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque traité ou accord, de son application par l'autre partie* ». Cette disposition sous-entend qu'une procédure de vérification de constitutionnalité ait déjà été faite avant la ratification engagée par la Côte d'Ivoire et dès lors consacre la primauté des conventions régulièrement ratifiées.

---

6 Consulté le 11 novembre 2022 à l'adresse :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte\\_africaine\\_des\\_droits\\_de\\_l%27homme\\_et\\_des\\_peuples](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_africaine_des_droits_de_l%27homme_et_des_peuples)

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

- *A une volonté nationale inquiétante,*

La Côte d'Ivoire est de plus en plus perçue comme une terre de tolérance pour les minorités sexuelles et de genre. Elle ne dispose pas de loi criminalisant les rapports sexuels entre adultes consentants et consentantes. Cependant, parmi ces minorités, les personnes transgenres ayant entamées une transition, n'ont pas le droit d'utiliser leurs documents d'identité de naissance qui ne correspondent plus à leur apparence physique, ni de demander le changement de la mention du sexe figurant sur ces documents et encore moins d'établir de nouveaux documents légaux correspondants à leur apparence corporelle. Elles se trouvent donc exposés à la prostitution pour survivre car ayant perdu leur identité de naissance et tous documents administratifs inhérents pouvant faciliter l'accès à un emploi décent. Cette situation les prive de plusieurs droits fondamentaux dont celui à la santé, avec le plus fort taux de prévalence au VIH/ Sida, selon *le rapport de l'étude pour l'identification des besoins spécifiques en matière de prévention et prise en charge IST-VIH/sida chez les personnes transgenres à Abidjan – cote d'ivoire réalisée par Alliance CIV en 2020.*

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

A l'instar des autres pays africains, les personnes LGBTQI, en Côte d'Ivoire subissent des actes d'homophobies et de transphobies, se matérialisant par des actions de stigmatisation et de discrimination basée sur leur orientation sexuelle réelle ou perçue, de leur identité ou expression de genre allant parfois jusqu'au crime et au suicide. Des cas d'arrestations arbitraires et des exactions policières sont documentés, sans que les victimes ne portent plainte par crainte d'être refoulées. A ce jour certaines associations de MSG désireuses de se constituer en association sont confrontés à des refus des agents administratifs, de leur délivrer des documents légaux, mettant en péril leur développement et leur liberté d'expression<sup>7</sup>.

Cet environnement de rejet global des MSG pourrait à tort, justifier l'absence de cette population des statistiques, des documents officiels et des politiques

---

7 Selon le rapport 2021 de l'Observatoire communautaire de la santé, 88 hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et 06 personnes transgenres ont été victimes de violences basées sur le genre et d'atteintes aux Droits Humains dont un meurtre pour les HSH.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

nationales pour la prise en compte des besoins spécifiques les concernant. L'exemple du rejet en novembre 2021 de la mention « orientation sexuelle » dans l'avant-projet de loi soumis par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme au parlement, comme critère de non-discrimination est une illustration parfaite d'une contradiction du principe fondamental de « ne laisser personne de côté » recommandé par le préambule de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

### **3. Recommandations**

*Une approche intégrée de la promotion et la protection des droits des MSG dans le dispositif juridique national existant*

Selon le document d'orientation sexuelle et d'identité de genre en droit international des droits de l'homme de l'ONU intitulé « Né libre et égaux<sup>8</sup> », il n'est pas nécessaire de créer un ensemble nouveau de droits propres aux LGBTQI, ni la mise en place de nouvelles normes internationales des droits de l'homme. L'obligation des États de protéger les LGBTQI contre les violations de leurs droits fondamentaux est déjà bien établie et à force

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

exécutoire pour tous les États membres des Nations Unies.

Les recommandations de cette note de plaidoyer sont basées sur ces recommandations qui ont été contextualisées en fonction des différentes cibles.

Recommandations	Cibles
Intégrer les données relatives aux MSG dans le système national d'enregistrement des actes de violences, notamment dans l'observatoire national pour l'équité et l'égalité de genre	L'Observatoire national pour l'équité et l'égalité de genre (ONEG)
Garantir l'accès non discriminatoire aux services de base, notamment dans le contexte de l'emploi, de l'accès à la justice et des soins de santé à travers la mise en place d'une stratégie de communication, avec un point d'attention sur les MSG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Ministère du plan et du développement ;</li> <li>• Le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la CMU</li> <li>• Le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle</li> <li>• Le ministère de la communication et de l'audiovisuelle</li> </ul>

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdire la discrimination en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre par la révision de l'article 226 du code pénal sur la discrimination. La révision doit inclure l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme critère de non-discrimination.</li> <li>• L'élaboration de politique nationale de lutte contre la discrimination incluant des points spécifiques sur les MSG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Ministère de la Justice et des droits de l'homme ;</li> <li>• Les deux chambres du parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fournir des services d'éducation et de formation pour</b> empêcher la discrimination et la stigmatisation, à travers l'élaboration de modules nationaux de lutte contre la discrimination à l'égard de tous et de toutes, avec un point spécifique sur les MSG.</li> <li>• Intégrer ces modules dans les cursus de formation professionnelle et/ou de l'enseignement primaire, secondaire et universitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de la Femme, la Famille et de l'Enfant ;</li> <li>• Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;</li> <li>• Le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle</li> <li>• Le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation</li> </ul>

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

Sauvegarder la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique pour les MSG, en facilitant la procédure de déclaration de leur association avec pour objet la protection de leur droit.	Le ministère de l'intérieur et de la sécurité (la préfecture de police)
Protéger les MSG qui exercent leurs droits à la liberté d'expression, d'association et la liberté de réunion contre les actes de violence et d'intimidation, en révisant la loi N°2014-388 du 20 juin 2014 portant promotion et protection des défenseurs des droits humains. La révision doit inclure un point d'attention sur les MSG.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de la Justice et des droits de l'homme ;</li> <li>• Les deux chambres du parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat)</li> </ul>
Prendre des mesures transitoires ou dérogatoires pour permette aux personnes transgenres ayant fait la transition de bénéficier de documents administratifs d'individualité pour faciliter l'exercice de certains droits civils (établissement de documents de voyage, validité des diplômes d'études déjà acquis avant la transition, accès à l'emploi, etc.)	Ministère de la justice et des droits de l'homme

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*



#### 4- Bibliographie

- La déclaration Universelle des Droits de l'Homme ,1948
- Le pacte international relatif aux droits civils et politiques,1966
- Le pacte international relatif aux droits économiques et culturels,1966
- La charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples,1987
- Les Principes de Yogyakarta,2006
- La résolution 275 de la commission africaine,2014
- La constitution ivoirienne du 08 novembre 2016
  
- <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/154/16/PDF/G1615416.pdf?OpenElement>, Consulté 10 novembre 2022
  
- ADDIN ZOTERO\_BIBL {"uncited»: [],"omitted»: [],"custom»: []} CSL\_BIBLIOGRAPHY G1615416.pdf. (s. d.). Consulté 10 novembre 2022, à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/154/16/PDF/G1615416.pdf?OpenElement>
  
- Mathilde Doucet, consulté le 11 novembre 2022 à l'adresse : <file:///C:/Users/HP/Zotero/storage/DIPI4ME6/le-traitement-des-personnes-lgbt-en-droit-international.html>
  
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte\\_africaine\\_des\\_droits\\_de\\_l%27homme\\_et\\_des\\_peuples](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_africaine_des_droits_de_l%27homme_et_des_peuples), Consulté le 11 novembre 2022
- [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes_fr.pdf) consulté le 11 novembre 2022
- Rapport de l'étude pour l'identification des besoins spécifiques en matière de prévention et prise en charge IST-VIH/sida chez les personnes transgenres à Abidjan – cote d'ivoire réalisée par Alliance CIV en 2020
- Rapport 2021 de l'observatoire communautaire sur la santé de Côte d'Ivoire
- Document d'orientation sexuelle et d'identité de genre en droit international des droits de l'homme de l'ONU intitulé « Né libre et égaux »

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner les MSG sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ils sont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*